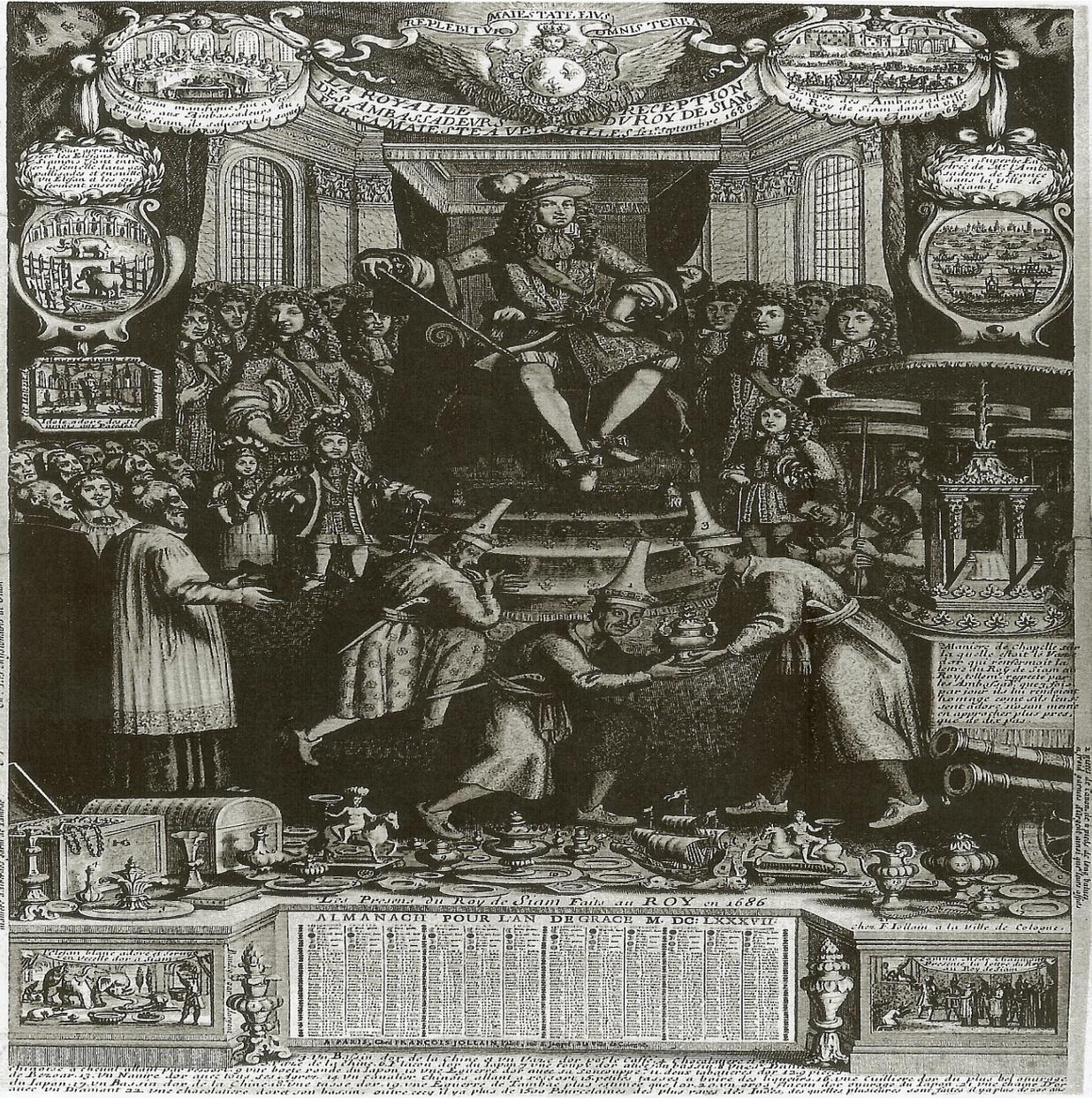


Khâgne Chartes B – année 2017-2018

Histoire moderne – Histoire médiévale



L'Ecole nationale des Chartes met chaque année à son concours B une épreuve écrite obligatoire portant sur l'histoire de la France moderne (dissertation ou commentaire, par tirage au sort), et une épreuve facultative à l'écrit d'histoire de la France médiévale (dissertation). Les deux périodes à l'étude figurent aussi dans les épreuves orales

d'admission.

Pour les sessions de 2017 et de 2018, le programme d'histoire de la France moderne est intitulé : « **La France et la guerre (1515-1815)** ».

Pour les sessions de 2018 à 2021, celui d'histoire de la France médiévale est formulé ainsi : « **La France du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle** ».

Conçus comme larges et faciles à aborder, ces programmes se veulent formateurs en termes de démarche historique et enrichissant au plan de la culture générale. Ils sont souvent un reflet de la recherche historiographique récente.

On trouvera *infra* les textes de cadrage concernés, fournis par la direction de l'Ecole des Chartes.

### Lectures recommandées

Les trois semaines qui précèdent la rentrée sont l'occasion de prendre contact avec les périodes au programme, afin de les baliser dans leurs grandes lignes et d'en mesurer les enjeux. En histoire de la France moderne, deux ouvrages qui ont fait leurs preuves sont tout indiqués et doivent donner lieu à une mise en fiches succincte (inutile de se noyer dans les dates et les chiffres, c'est le mouvement de la pensée des auteurs qui compte) :

- **BOIS (Jean-Pierre), *Les guerres en Europe, 1492-1792* ; Paris, Belin, coll. « Sup », 2001. ISBN 978-2-701-13698-1. 19,80€.**

- **Chaline (Olivier), *Les armées du roi. Le grand chantier, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2016. ISBN 978-2-200-61415-7. 24,90€.**

Il importe que les lectures couvrent l'intégralité de la période au programme, de façon à ne pas démarrer l'année sans un minimum de connaissances historiques de longue durée. Les premiers travaux écrits, qui interviendront assez tôt dans l'année de khâgne, supposeront la lecture de ces deux manuels effectuée.

En histoire médiévale, un manuel permet un bon survol de l'intégralité des trois siècles d'histoire au programme et doit être parcouru pour la rentrée :

**Gauvard (Cl.), *La France au Moyen Age du V<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, 3<sup>e</sup> éd. Paris, PUF, coll. Quadrige, 2014 (lire le chapitre 6 puis les chapitres 9 à 15). ISBN 9782130621492. 19€.**

En outre, pour enrichir sa culture personnelle sur la France de la fin du Moyen Age, rien de

[Texte]

tel que de lire des extraits de l'époque. En collection de poche, on peut recourir à des extraits de chronique et à des mémoires très célèbres :

**FROISSART (Jean), *Chroniques, Extraits*, notes de M.-Th. de Medeiros, Paris, Le Livre de Poche, 1988.**

***Journal d'un Bourgeois de Paris à la fin de la guerre de Cent Ans*, éd. et trad. J. Thiellay, Paris, 10/18, 1963.**

Ces ouvrages existent aussi en collection « Lettres gothiques » aux éditions du Livre de Poche.

D'autres lectures, plus spécialisées, seront recommandées à la rentrée de septembre.

Dernier point : pour ceux qui seront de passage à Paris pendant les vacances d'été, une visite du Musée de l'Armée à l'Hôtel des Invalides paraît tout à fait opportune. Sont notamment à voir : le département moderne (de Louis XIV à Napoléon III, mais on peut arrêter la visite à Waterloo), le dôme des Invalides (tombeau de Napoléon), et l'extraordinaire musée des plans-reliefs (4<sup>e</sup> étage de l'Hôtel des Invalides), unique en son genre en Europe.

Voir les deux sites web :

<http://www.musee-armee.fr/lhotel-des-invalides/lhotel-national-des-invalides.html>

<http://www.musee-armee.fr/lhotel-des-invalides/musee-des-plans-reliefs.html>

Pour l'histoire médiévale, profitez de l'été pour faire des haltes le long de la route des vacances : abbayes et cloîtres, cathédrales gothiques, châteaux forts et musées donnent le goût du Moyen Age.

Bonnes vacances à tous.

Amaury CHAUOU

[amaury.chauou@gmail.com](mailto:amaury.chauou@gmail.com)

#### TEXTE DE CADRAGE

#### ***LA FRANCE ET LA GUERRE (1515-1815)***

*La question porte sur les guerres déclarées ou subies par la France, la mettant aux prises avec des ennemis extérieurs, les luttes civiles étant envisagées moins dans leurs causes que dans leur aspect militaire et dans la manière dont elles ont pu confluer avec des enjeux internationaux et des*

[Texte]

*conflits extérieurs.*

*Seront donc à étudier les aspects suivants :*

*- Les buts de guerre et leur évolution, tant sur l'ensemble de la période que dans le temps plus court de chaque conflit ;*

*- La manière de terminer une guerre : négociations avec l'adversaire, relations avec les alliés, conditions de la paix imposées ou subies ;*

*- La place de la guerre dans l'État, qu'il s'agisse du caractère guerrier de celui-ci ou de son organisation administrative et financière. Quel est le coût de la guerre ? Comment est-il supporté ?*

*- L'outil militaire de la France, terrestre et naval, sera envisagé dans sa constitution, son maniement, son entretien en le rapportant à la mobilisation des ressources du pays ;*

*- Les événements militaires majeurs de l'histoire de France et leurs acteurs ;*

*- L'évolution des manières de faire la guerre (stratégies, tactiques, matériels) et la part qu'y prirent les Français (y compris sur le plan théorique avec les écrits sur l'art militaire) ;*

*- La spécificité de la société militaire : recrutement, composition, hiérarchies, carrières, ouverture éventuelle à l'innovation, changements induits par la Révolution ;*

*- La place de la guerre dans la société française : représentations, adhésion ou refus, l'endurance et ses limites, les séquelles ;*

*La plus ou moins grande aptitude de la France à vaincre.*

*Seront donc notamment attendues des candidats :*

*- La maîtrise de la chronologie : guerres, batailles, traités ;*

*- La connaissance des données essentielles de la géographie militaire.*

## **TEXTE DE CADRAGE**

### ***La France du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle***

*Lettre de cadrage à venir sur le site web de l'Ecole nationale des Chartes*